

# SR SPRAYBACT

## SPRAY A FONCTION DESTRUCTRICE D'ODEUR ET DESINFECTANTE DE CONTACT POUR L'HYGIÈNE DES OBJETS UTILISÉS EN COMMUN SPECIFIQUE POUR USAGES PROFESSIONNELS

### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de fonctions bactéricides synergisées à large spectre d'agents pénétrants, chlorure d'ammoniums quaternaires, glutaraldéhyde, alcools, fonctions destructrice des mauvaises odeurs.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets destinés à entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux



**Senteur**  
**Pin eucalyptus**

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

PRODUIT ACTIF	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide clair
. MASSE VOLUMIQUE	805 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. PH pur	6
. POINT D'ÉCLAIR	18 °C, Afnor coupe fermée
. ODEUR	<b>Pin eucalyptus</b>
. COULEUR	Incolore
G A Z PROPULSEUR	
. Propulseur hydrocarboné	



### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Préparation active miscible à l'eau.

Par son action pénétrante et nettoyante, sa basse tension superficielle, sa teneur en matières actives, sels d'ammoniums quaternaires, glutaraldéhyde, alcools, apporte un caractère bactéricide de contact efficace contre les bactéries GRAM + et GRAM -

. Activité :

- **Bactéricide (NF EN 1040 et NF EN 1276)** temps de contact 5 mn
- **Levuricide (NF EN 1275 Candida albicans)** temps de contact 5 mn

Par ses fonctions bactéricides, limite les risques de propagation bactérienne entre les utilisateurs de matériel en commun. Actif contre les germes à l'origine des fermentations malodorantes. Contribue à la destruction des mauvaises odeurs. Réduit les risques de contaminations ou de transferts de microbes entre les utilisateurs.

Par ses éléments de composition, combat efficacement les différents types d'odeurs tels que :

Odeurs nauséabondes, putrides, d'hydrogène sulfuré (H<sub>2</sub>S), provenant de fermentations des déchets, salissures organiques, détritres en décomposition par les bactéries, dans les zones d'entrepôts de poubelles; déchetteries, etc...

Odeurs de transpiration, de confinement, dans les salles de sports, odeurs de fumée dans les zones fumeurs, salles de réunions, dans les hôtels, restaurants, collectivités

Odeurs de vestiaires, de sanitaires, de moisissures.

Odeurs ammoniacales, d'urines, dans les toilettes, escaliers de sous-sols et accès de parking.

Sèche rapidement, ne laisse pas de trace sur les surfaces. Permet de désinfecter des supports, revêtements, surfaces non lessivables ou ne pouvant être désinfectées par immersion, trempage, etc...

**Utilisations:** opérations de désinfection bactéricide de contact pour les matériels, objets de laboratoires et désinfection de contact pour surfaces, vitrines, présentoirs, objets et surfaces utilisés en commun: bottes, casques, chaussures de laboratoire, de sports, de bowling, gants et tenues de chantier, de sécurité ou de visiteurs; téléphones, microphones, matériels sanitaires.

Trouve son emploi dans les professions en dans les centres EDF-GDF, les services des Armées, Centres médicaux, de Soins, Maison de retraite, crèches, Ecoles, salles de sport, de jeux, etc. ...

Senteurs existantes	
Ref	Senteur
A3422	Citron
A204099	Cologne
A206116	Menthe
A97056	Menthe chlorophylle
A97055	Menthe eucalyptus
A1424	Non parfumé
A3423	Pamplemousse
A2463	Pin eucalyptus
A206240	Pin pinède



## MODES ET DOSES D'EMPLOI

### MULTIPOSITIONS.

- S'utilise en Spray désinfectant de contact par pulvérisation uniforme sur la surface à traiter.
- Selon le cas et la nature des objets, pulvériser directement sur les surfaces ou imprégner une lingette à usage unique ou un mouchoir en papier et appliquer par essuyage prolongé.

NOTA : Surfaces contaminées ou poreuses, assurer un temps de contact suffisant du spray avec la surface à traiter (30 minutes) avant utilisation. Dans le cas de présence de salissures, graisses, huiles, etc.

- Nettoyer préalablement avant application du spray.

## RECOMMANDATIONS



### DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Usage biocide TP 02

CHLORURE DE DIDECYL DIMETHYL AMMONIUM 2.23 g/kg  
GLUTARAL 0.93 g/kg

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

*Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.*

DISTRIBUTEUR : SRPI

8 rue Coco Robert – ZI La Mare II – 97438 SAINTE-MARIE  
Tel : 02.62.97.22.45 / Fax : 02.62.97.42.74

Agence VENISE 55000 BAR LE DUC  
Tel : 03.29.78.56.47 / Fax : 03.29.78.51.07

